



## Location meubl  en australie/ d part anticip 

Par **geat**, le **18/10/2010**   **02:51**

Bonjour,

je suis actuellement en semestre d' tude en Australie, Je suis arriv  ici le 19 juillet et n'ayant pas le temps de chercher un logement j'ai pris le premier logement que j'ai trouv . J'ai malheureusement du signer un contrat jusqu'au 31 d cembre, or je quitte l'Australie le 25 novembre.

Apr s en avoir discut  avec le responsable de la r sidence il refuse d' courter le contrat ou m me de faire un rabais sur la location sachant que je ne consommerai ni internet ni eau ni  lectricit .

Si quelqu'un connait le droit australien savez vous s'il est possible de faire qqch ? sinon quels sont les risques dans le cas ou je ne payerai pas le dernier mois de loyer (cons quence sur une demande de visa pour d'autre pays ... ) ?

merci d'avance

Par **mimi493**, le **18/10/2010**   **14:34**

Vous parlez donc l'anglais couramment, allez sur des forums juridiques australiens